

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 29 avril 2011
(convocation du 18 avril 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Avril Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. DUBOS Gérard à M. BENOIT Jean-Jacques
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier	M. DUCASSOU Dominique à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 10h15
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h	M. EGRON Jean-François à M. LAGOFUN Gérard
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 11h10	M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à partir de 10h30	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. REIFFERS Josy à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. SENE Malick à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément	M. SIBE Maxime à M. SOLARI Joël
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 11h35	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Exercice 2011 - Budget Principal et Budgets Annexes - Décision Modificative n°
2 - Adoption**

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice en cours et pour donner suite à un certain nombre de décisions prises par le Conseil de Communauté, il s'avère nécessaire de procéder à des virements de crédits et inscriptions nouvelles au sein de la présente Décision Modificative n°2 qui, tous budgets confon dus, en grandes masses et en synthèse, se présente comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d'Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	62.779.983,75	62.779.983,75	135.608,39	135.608,39	62.644.375,36	62.644.375,36
Section de Fonctionnement	732.030,28	732.030,28	100.000,00	100.000,00	632.030,28	632.030,28
TOTAUX	63.512.014,03	63.512.014,03	235.608,39	235.608,39	63.276.405,64	63.276.405,64
Résultat	0,00		0,00			
TOTAUX EGAUX 2 à 2	63.512.014,03	63.512.014,03	235.608,39	235.608,39	63.276.405,64	63.276.405,64

Comme le tableau ci-dessus le fait apparaître, les mouvements budgétaires s'équilibrent, en recettes et dépenses, à **63.512.014,03 €**, les mouvements d'ordre à 63.276.405,64 € et les mouvements réels à 235.608,39 €.

Les mouvements d'ordre sont concentrés à plus de 99 % sur le Budget Annexe « Transports » où ils représentent 62.947.914,10 €.

Les mouvements d'ordre sont importants, car à l'instar de ceux qui avaient été ouverts dans les Décisions Modificatives n°8 de 2008 (délibération n°2008/0749 du 28 novembre 2008), n°3 de 2009 (délibération n°2009/0304 du 29 mai 2009) et n°9 de 2010 (délibération n°2010/0804 du 26 novembre 2010), ils tiennent compte, dans ce Budget Annexe, de l'ouverture (ou de la réouverture), lorsque les régularisations n'ont pas été faites sur les précédents exercices, de crédits, en recette et dépenses, à hauteur de 61.914.380 €, pour transformer des comptes d'avances sur immobilisations (compte 238), afférents à la 2^{ème} phase du Tramway, en comptes d'immobilisations définitives, ces immobilisations étant achevées.

Sur les différents budgets, les mouvements d'ordre comprennent aussi des ajustements de dotations aux amortissements et de reprises de quote-part de subventions d'équipement au résultat de l'exercice ainsi qu'au Budget Principal, la constatation de versement par la Communauté Urbaine de Bordeaux de subventions d'équipement dans le cadre de la réalisation d'opérations pour le compte de tiers (éclairage public).

Dans les mouvements réels figurent, en outre, au Budget Principal, divers virements de crédits pour financer des décisions du Conseil de Communauté, comme par exemple :

- 150.000,00 € pour le versement aux Compagnons d'EMMAÛS d'une subvention en vue de l'achat de chalets destinés aux ROMS ;
- 630.000,00 € pour l'acquisition d'un terrain pour la réalisation d'un bassin de retenue, rue de Beguey, à Artigues-près-Bordeaux ;
- 700.000,00 € prélevés sur la ligne générique des CODEV pour financer la requalification du Chemin Leysotte à Villenave d'Ornon ;
- 510.000,00 € pour la réalisation de travaux d'appropriation du terrain devant servir d'Aire de Grand Passage (Tourville).

Parmi les autorisations nouvelles, il peut être relevé l'ouverture de crédits pour la réalisation de travaux de pose d'éclairage public à la Côte de Garonne pour le compte des communes de Lormont (197.200,00 €) et Bassens (39.800,00 €), soit 237.000,00 € au total.

En section de Fonctionnement du Budget Principal sont notamment prévues, par prélèvement sur la ligne des dépenses imprévues, un crédit de :

- 193.000,00 € pour la mise en place des Conférences Territoriales dans le cadre du « Semestre Métropolitain » ;
- 86.500,70 € pour le financement d'une mission d'accompagnement du personnel du Service Marché de la Viande, qui devrait fermer ses portes à la fin de la présente année ;
- 36.867,00 € pour réaliser une étude diagnostic de la structure de la Halle du Complexe de la Viande ;
- 60.000,00 € pour l'apport de terre végétale et le nettoyage de chaussée dans le cadre du PAE « La Glacière », à Mérignac.

Est également financé, par virement de crédit, un complément de subvention de 50.000,00 €, au titre de la contribution obligatoire 2011 de la Communauté Urbaine de Bordeaux au SYSDAU.

Au Budget Annexe « Déchets Ménagers », un crédit de 100.000,00 €, financé par une prévision de recette identique, est ouvert pour constater des annulations de titres et de mandats sur exercices clos.

Tels sont les principaux éléments pouvant être relevés dans la présente décision modificative.

Dans ces conditions, il vous est proposé Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2 008/0748 du 28 novembre 2008 fixant les modalités de vote du budget principal pour la durée de la mandature ;
- Vu les instructions budgétaires et comptables renouvelées applicables au budget principal (instruction M14) et aux budgets annexes à caractère industriel et commercial (instruction M4X) ;
- Vu les crédits ouverts au budget primitif 2011 de la Communauté adopté par délibération du Conseil de Communauté n°2010/0872 du 17 décembre 2010 ;
- **ADOpte**, par nature avec présentation fonctionnelle pour le budget principal et par chapitre, cette décision modificative n°2, qui, tous budgets et toutes sections confondus, s'équilibre, en mouvements budgétaires, en recettes et dépenses à **63.512.014,03 €**.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées par :

120 Voix Pour

0 Voix Contre

0 Abstentions

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 avril 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 MAI 2011

PUBLIÉ LE : 10 MAI 2011

M. LUDOVIC FREYGEFOND